

Jeudi 30 Novembre 1899

JOURNAL DE ROUBAIX

arrivés dans l'établissement de M. Allart, pour rechercher les causes du sinistre. Jusqu'à présent on n'est pas parvenu à les découvrir.

Cet accident a causé une certaine perturbation dans le service du peignage. Trois cents ouvriers environ ont dû chômer jusqu'à midi. Les réparations les plus urgentes faites rapidement dans la matinée leur ont permis de reprendre le travail après le dîner.

### LES GRÈVES

**La fin du conflit à la filature de MM. Alfred Motte frères.** — Reprise partielle du travail au peignage d'Avelghem. — Les grévistes refusent l'arbitrage. — Une nouvelle grève.

La situation des grèves s'est améliorée, mardi, dans les deux établissements de MM. Motte. Par contre, un nouveau conflit a éclaté dans une filature.

**A la filature de MM. Alfred Motte frères.** — Les ouvriers en grève de la filature de MM. Alfred Motte frères, rue des Longues-Haies, ont eu, mardi matin, une dernière entrevue avec leurs patrons. Comme nous l'avions fait prévoir dès dimanche matin, un accord est intervenu. Il a été décidé que le tarif en vigueur avant le 20 octobre serait appliquée de nouveau avec une augmentation de 0,75 centimes par mille numéros. Ces nouvelles conditions sont inférieures à celles du 20 octobre, jour où la grève a été déclarée, mais elles démontrent qu'ils se rendraient au travail vendredi matin. Le conflit qui se tenait jusqu'aujourd'hui a duré exactement un mois.

**Au peignage d'Avelghem.** — L'arbitrage refusé. — Vingt trois grévistes du peignage de MM. Alfred Motte frères, rue d'Avelghem, ont repris le travail, mardi matin. D'autre part, trente nouveaux ouvriers ont été embauchés dans la même journée.

Dans notre édition de mardi matin, nous avons publié une lettre de M. Eugène Motte, proposant aux ouvriers en grève l'arbitrage de M. le Préfet du Nord ou de M. Millet-Brand, ministre du commerce.

Voici la lettre que les grévistes nous ont adressée, mardi après-midi, en réponse à cette proposition :

Roubaix, 28 novembre 1899.

Monsieur de l'Éditeur en Chef,

Permettez-nous d'avoir recours à la publicité de votre journal pour répondre à la lettre de M. Motte que vous avez publiée.

La revendication que nous avons soumise à notre patron ne comporte pas, selon nous, matière à arbitrage. Nous demandons tout simplement à M. Motte la suppression des filettes qu'il emploie, et leur remplacement par des gaines pour le triage des débris d'Algérie, Maganais, ventres chardonneux et autres matières inférieures.

Nous considérons l'entrée des femmes dans notre métier comme un danger pour la corporation et nous n'avons pas tort ; car l'essai fait par M. Leroux-Lamourette en est une preuve.

Nous sommes décidés à ne rentrer à l'atelier que quand il sera débarrassé de toutes femmes.

À Veulx, Monsieur le Rédacteur, donner à cette lettre la publicité qu'elle comporte et agréez l'assurance de notre parfaite considération.

Le comité de la grève.

Une nouvelle grève. — Mardi matin, 27 ouvriers de la filature de M. Amédée Prouvost, rue Beaumont, soit 15 heures, 20 rattachées et 2 bâcheuses ont quitté l'usine. Ils réclament l'application de l'ancien tarif.

A aucun moment de la journée il ne s'est produit de manifestation, contrairement à ce qui s'était passé la veille. Des mesures d'ordre très sévères avaient été prises.

**LES COURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES.** — Mardi soir, devant une assistance qui continuait à se presser nombreux au foyer de l'Hippodrome, M. le docteur Lemière a poursuivi son intéressante étude sur l'*Histoire d'une épidémie* en exposant à ses auditeurs attentifs comment une épidémie passe comment on l'arrête.

Les épidémies peuvent essayer combataillées par la nature et les intérêts des soins : souvent elles cessaient toute propagation, comme en 1720, cessa la poste de Marmande après avoir atteint les trois quarts de la population et tué la moitié. L'autre quart s'était tenu à l'abri de la contagion, ou possédait l'immunité.

Les progrès de la médecine sont parveus de nos jours à limiter les effets d'une épidémie et à empêcher qu'elle ne fasse de nombreuses victimes. Pour empêcher l'invasion, des précautions internationales ont été prises. M. Lemière cite à ce sujet, les décisions prises par les pays qui ont adhéré à la Conférence de Venise. Quant à eux deux est contaminé, aussitôt tous les autres sont prévenus télégraphiquement et les provenances de ces pays sont soumises à des mesures sanitaires au départ, par cours de mer et aérienne.

Malheureusement, fait-il observer, l'Angleterre, pour sauvegarder ses intérêts commerciaux, se souciait seulement des obligations qu'elle a contractées de concorder avec les autres nations : elle fait effectuer le transbordement des marchandises de provenances contagieuses et les réexpédie comme venant de l'un de ses ports. Elles entrent alors en franchise dans les autres pays.

Il paraît alors que c'est ainsi que la peste a pénétré à Aéroport et il est à craindre qu'elle ne pénètre par la même voie en France ou en Belgique.

M. Lemière signale les précautions à prendre quand l'épidémie a fait son apparition : l'isolement, les mesures sanitaires dans les écoles, la désinfection des appartements où des objets ayant servi aux malades. Il décide les diverses précautions à prendre pour résister à la contagion par le formol-chloroïde de la propagation. Pour prévenir la contagion par l'air qui sort de véhicules aux germes de la tuberculose et de la peste contenus dans les poussières, il insiste pour qu'il soit formellement dépendre de cracher sur le sol et dans les crachoirs ordinaires où la sciatu ou le sable facilmente la dessication des crachats, il insiste pour qu'il soit formellement dépendre de cracher sur le sol et dans les crachoirs ordinaires où la sciatu ou le sable facilmente la dessication des crachats, il conseille, pour les malades, l'usage des crachoirs hygiéniques contenant un liquide. Il appelle également sur la nécessité de faire disinfector fréquemment les wagons et les voitures publiques qui sont souvent des foyers d'infection de tuberculose et de diphtérie.

Les mesures contre la contagion par l'eau, continue-t-il, doivent être un sujet de préoccupation pour les administrations des grandes villes. Concernant la contagion par les animaux, il enjoint à ne jamais toucher sans précaution, aux cadavres des animaux et, en cas de poste, à ne jamais saisir un cadavre de rat qu'avec un instrument quelconque ou sans l'avoir préalablement arrosé abondamment d'eau bouillante.

Il recommande aussi de faire bien cuire les aliments et de ne jamais boire de lait sans l'avoir trait préalablement bouillie bien franchement. A ce sujet il faut remarquer que cette épidémie ne se produit pas au moment où le taux mortuaire pour l'animal est le plus élevé. Pour l'atteindre, il faut, à ce moment, retirer les animaux de la circulation et empêcher la pénétration de la peste dans les autres postes. Elles entrent alors en franchise dans les autres pays.

Il paraît alors que c'est ainsi que la peste a pénétré à Aéroport et il est à craindre qu'elle ne pénètre par la même voie en France ou en Belgique.

M. Lemière signale les précautions à prendre quand l'épidémie a fait son apparition : l'isolement, les mesures sanitaires dans les écoles, la désinfection des appartements où des objets ayant servi aux malades. Il décide les diverses précautions à prendre pour résister à la contagion par le formol-chloroïde de la propagation. Pour prévenir la contagion par l'air qui sort de véhicules aux germes de la tuberculose et de la peste contenus dans les poussières, il insiste pour qu'il soit formellement dépendre de cracher sur la surface et la roquette sur le sol.

Leers. — Une descente du parquet. — Mardi après-midi, le parquet de Lille a interrogé par M. Delbœuf, juge d'instruction, M. Léon Baillieu, avocat au barreau de Lille, pour continuer l'enquête concernant le crime de la « Maison Blanche ». Plusieurs témoins ont été entendus. Arrivé à trois heures de l'après-midi, le juge d'instruction a quitté Leers dans la soirée.

**Chéreng.** — Une double arrestation pour meurtre.

Le 29 novembre, à 10 heures, le juge d'instruction, M. Delbœuf, a arrêté M. Léon Baillieu, avocat au barreau de Lille, pour continuer l'enquête concernant le crime de la « Maison Blanche ».

M. Lemière signale en dernier lieu la vaccination générale et efficacement en usage contre la variole et qui peut être très utile employée en cas de rage, de diphtérie et même de peste, comme le prouve ce qui s'est passé à Oporto où son emploi a réduit de cinquante pour cent la mortalité des pestiférés et préservé, en la pratiquant tous les vingt-cinq jours, toutes les personnes en contact constant avec les malades et les pompiers remplissant l'office de croque-morts.

Cette conférence a intéressé vivement l'auditoire. Il l'a prouvé par ses applaudissements chaleureux.

**Mariage.** — Samedi, a été célébré à Valenciennes, le mariage de notre concitoyen, M. Jules Wibaux, pharmacien, rue de la Gare, avec Mlle Jeanne Donay.

Les témoins de la mariée étaient : MM. Paul Douay, diacre à Aulnoye, et Louis Fontaine, négociant à Coudic, ses oncles ; ceux de marié : MM. Alphonse Wibaux, avocat, son frère, et Stéphane Wibaux, fabricant, son cousin.

Nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur et à leurs parents nos félicitations.

**Un syndicat d'ouvriers chaudronniers en fer.** — Une centaine d'ouvriers chaudronniers en fer se sont réunis, lundi soir, à l'estaminet de M. Gustave Blondel, rue de Tourcoing, dans le but de constituer un syndicat d'ouvrier. Le citoyen Liévin Baillieu, conseiller municipal, a parlé de la nécessité des syndicats. Une commission provisoire de cinq membres a été nommée.

**Le championnat des pupilles à la société de gymnastique L'Ancienne.** — Dimanche 3 décembre, à cinq heures précises de l'après-midi, aura lieu le premier championnat des pupilles de la société de gymnastique L'Ancienne.

Ce championnat aura une grande importance, car il sera suivi de la section de concours pour la fête fédérale de 1900 à Paris. Aussi nos jeunes pupilles s'entraînent avec ardeur depuis quelque temps et la lutte sera d'autant plus vive que de fort bons prix doivent être distribués entre les premiers.

Tous place seront réservées pour les membres honoraux et parents des gymnastes qui désireraient assister au concours. Il ne sera envoyé aucune lettre d'invitation.

Aussitôt après la proclamation des résultats sera donnée une fête de famille.

Un mot d'abord sur la situation dans les différentes usines où les conflits ont surgi antérieurement.

Chez MM. Leroux-Lamourette, Malard et Cie, Bayard-Abadie, aucun changement n'est survenu.

Le peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, après une réunion où les patrons ont déclaré qu'ils considéraient les tuteurs « comme ne faisait plus partie de l'établissement ».

Le nombre des grévistes fait malicieusement l'âme d'humile : il s'est étendu encore dans la journée de mardi à plusieurs usines et même à une certaine catégorie d'ouvriers de la gare.

Un mot d'abord sur la situation dans les différentes usines où les conflits ont surgi antérieurement.

Chez MM. Leroux-Lamourette, Malard et Cie, Bayard-Abadie, aucun changement n'est survenu.

Le peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, après une réunion où les patrons ont déclaré qu'ils considéraient les tuteurs « comme ne faisait plus partie de l'établissement ».

Le nombre des grévistes fait malicieusement l'âme d'humile : il s'est étendu encore dans la journée de mardi à plusieurs usines et même à une certaine catégorie d'ouvriers de la gare.

Un mot d'abord sur la situation dans les différentes usines où les conflits ont surgi antérieurement.

Le peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, après une réunion où les patrons ont déclaré qu'ils considéraient les tuteurs « comme ne faisait plus partie de l'établissement ».

Le nombre des grévistes fait malicieusement l'âme d'humile : il s'est étendu encore dans la journée de mardi à plusieurs usines et même à une certaine catégorie d'ouvriers de la gare.

Un mot d'abord sur la situation dans les différentes usines où les conflits ont surgi antérieurement.

Le peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, après une réunion où les patrons ont déclaré qu'ils considéraient les tuteurs « comme ne faisait plus partie de l'établissement ».

Le nombre des grévistes fait malicieusement l'âme d'humile : il s'est étendu encore dans la journée de mardi à plusieurs usines et même à une certaine catégorie d'ouvriers de la gare.

Un mot d'abord sur la situation dans les différentes usines où les conflits ont surgi antérieurement.

Le peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, après une réunion où les patrons ont déclaré qu'ils considéraient les tuteurs « comme ne faisait plus partie de l'établissement ».

Le nombre des grévistes fait malicieusement l'âme d'humile : il s'est étendu encore dans la journée de mardi à plusieurs usines et même à une certaine catégorie d'ouvriers de la gare.

Un mot d'abord sur la situation dans les différentes usines où les conflits ont surgi antérieurement.

Le peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, après une réunion où les patrons ont déclaré qu'ils considéraient les tuteurs « comme ne faisait plus partie de l'établissement ».

Le nombre des grévistes fait malicieusement l'âme d'humile : il s'est étendu encore dans la journée de mardi à plusieurs usines et même à une certaine catégorie d'ouvriers de la gare.

Un mot d'abord sur la situation dans les différentes usines où les conflits ont surgi antérieurement.

Le peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, après une réunion où les patrons ont déclaré qu'ils considéraient les tuteurs « comme ne faisait plus partie de l'établissement ».

Le nombre des grévistes fait malicieusement l'âme d'humile : il s'est étendu encore dans la journée de mardi à plusieurs usines et même à une certaine catégorie d'ouvriers de la gare.

Un mot d'abord sur la situation dans les différentes usines où les conflits ont surgi antérieurement.

Le peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, après une réunion où les patrons ont déclaré qu'ils considéraient les tuteurs « comme ne faisait plus partie de l'établissement ».

Le nombre des grévistes fait malicieusement l'âme d'humile : il s'est étendu encore dans la journée de mardi à plusieurs usines et même à une certaine catégorie d'ouvriers de la gare.

Un mot d'abord sur la situation dans les différentes usines où les conflits ont surgi antérieurement.

Le peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, après une réunion où les patrons ont déclaré qu'ils considéraient les tuteurs « comme ne faisait plus partie de l'établissement ».

Le nombre des grévistes fait malicieusement l'âme d'humile : il s'est étendu encore dans la journée de mardi à plusieurs usines et même à une certaine catégorie d'ouvriers de la gare.

Un mot d'abord sur la situation dans les différentes usines où les conflits ont surgi antérieurement.

Le peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, après une réunion où les patrons ont déclaré qu'ils considéraient les tuteurs « comme ne faisait plus partie de l'établissement ».

Le nombre des grévistes fait malicieusement l'âme d'humile : il s'est étendu encore dans la journée de mardi à plusieurs usines et même à une certaine catégorie d'ouvriers de la gare.

Un mot d'abord sur la situation dans les différentes usines où les conflits ont surgi antérieurement.

Le peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, après une réunion où les patrons ont déclaré qu'ils considéraient les tuteurs « comme ne faisait plus partie de l'établissement ».

Le nombre des grévistes fait malicieusement l'âme d'humile : il s'est étendu encore dans la journée de mardi à plusieurs usines et même à une certaine catégorie d'ouvriers de la gare.

Un mot d'abord sur la situation dans les différentes usines où les conflits ont surgi antérieurement.

Le peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, après une réunion où les patrons ont déclaré qu'ils considéraient les tuteurs « comme ne faisait plus partie de l'établissement ».

Le nombre des grévistes fait malicieusement l'âme d'humile : il s'est étendu encore dans la journée de mardi à plusieurs usines et même à une certaine catégorie d'ouvriers de la gare.

Un mot d'abord sur la situation dans les différentes usines où les conflits ont surgi antérieurement.

Le peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, après une réunion où les patrons ont déclaré qu'ils considéraient les tuteurs « comme ne faisait plus partie de l'établissement ».

Le nombre des grévistes fait malicieusement l'âme d'humile : il s'est étendu encore dans la journée de mardi à plusieurs usines et même à une certaine catégorie d'ouvriers de la gare.

Un mot d'abord sur la situation dans les différentes usines où les conflits ont surgi antérieurement.

Le peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, après une réunion où les patrons ont déclaré qu'ils considéraient les tuteurs « comme ne faisait plus partie de l'établissement ».

Le nombre des grévistes fait malicieusement l'âme d'humile : il s'est étendu encore dans la journée de mardi à plusieurs usines et même à une certaine catégorie d'ouvriers de la gare.